



P L O N É V E Z P O R Z A Y

Créée en 1971

26/2020

26 juin 2020

FEUILLE D'INFORMATIONS

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr			
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin		02.98.16.14.00
Office du tourisme Du 7 juillet au 30 août	Lundi : 14h-18h / Mardi et Mercredi 9h30-12h30 Samedi : 9h45-12h30 et 14h30-18h / Dimanche : 9h30-13h00		02.98.92.53.57
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h		09.72.67.50.29
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h à 18h		09.69.32.35.29
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h à 18h		02.77.62.40.00
Relais Poste au « Bar tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi		02.98.92.56.64
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île		02.98.92.50.24
Médecins	Parc d'activités du Porzay	Bauta Vincent Cogneau Clément Paugam Marion	02.29.20.21.00
Pharmacie	1, allée du stade	Bourdais Françoise	02.98.92.50.34
Infirmières	Parc d'activités du Porzay	Fray Pascale Brusq-Hirrien Anne-Laure	02.98.92.52.06
	Parc d'activités du Porzay	Gérardi Régine Robyn Dominique Duchillier Laurence	02.98.92.55.34
Kinésithérapeutes	Parc d'activités du Porzay	Peuziat Eric	02.98.92.53.13
	Parc d'activités du Porzay	Scordia Julie Le Ny Claire	02.56.06.29.29
Diététicienne - Nutritionniste	Parc d'activités du Porzay	Séverine Doué (le mercredi)	02.98.27.88.57
Ostéopathe	Parc d'activités du Porzay	Fauchart Florian	06.30.90.87.89
Pédicure / Podologue	Parc d'activités du Porzay	Cavarec David	02.98.92.59.19
Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7		Daden David	02.98.92.55.06 06 63 44 29 70
Ambulances - Services funéraires		Jolec Alain	02.98.81.27.28
Déchèterie	Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00		02.98.92.57.58
Déchets de jardin		Résidence Ar Menez	
Marché saisonnier	Tous les dimanches jusqu'au 25 octobre	Place de l'église de 8h30 à 13h	

INFORMATIONS COMMUNALES

ACCÈS À LA MAISON DE SANTÉ DU PORZAY

Ne se rendre à la Maison de Santé qu'après avoir convenu d'un rendez-vous : 02.29.20.21.00. Si vous présentez une fièvre et/ou de la toux, restez sur le parking, vous serez guidé vers la salle de consultation dédiée.

DISTRIBUTION DES MASQUES À LA POPULATION – RETRAIT EN MAIRIE

La commune met en œuvre une opération de distribution de masques « grand public » répondant aux normes AFNOR, à l'ensemble des habitants. Retrait en mairie. Se munir de la carte électorale et du livret de famille. Pour les personnes ne disposant pas de carte électorale, se munir d'un justificatif de domicile.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage, de jardinage nécessitant l'utilisation d'outils ou d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que selon les créneaux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 10h à 12h.

(L'arrêté n°2012-0244 du 1er mars 2012 est consultable en mairie).

BRULAGE DES DECHETS

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler

dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

QUALITE DES EAUX DE BAINADE

Le ministère chargé de la santé surveille la qualité des eaux de baignade en mer. L'Agence Régionale de la Santé (ARS) intervient sur tous les lieux de baignade fréquentés. Ce contrôle régulier permet aussi d'évaluer l'impact des efforts faits par les collectivités locales et par l'Etat pour restaurer cet environnement fragile. De mai à septembre, des techniciens visitent les zones de baignades, procèdent à un état des lieux (aspect de l'eau, présence de rejets, entretien, ...) et prélèvent des échantillons d'eau. Ces analyses sont disponibles en mairie.

SALUBRITÉ DES PLAGES

A effet de garantir la sécurité et la salubrité publique, conformément au règlement sanitaire départemental et à l'arrêté préfectoral n° 2018019-0003 du 19 janvier 2018 la présence des CHIENS et CHEVAUX est interdite sur les plages pour la période du 1^{er} juin au 30 septembre inclus.

Outre la salubrité des plages, cette interdiction est motivée par une prévention et une limitation des risques de dégradation de la qualité micro-biologique des eaux de baignade.

ECOLES MATERNELLES PRIMAIRES

Dans la perspective de la rentrée scolaire 2020/2021 la fiche d'inscription commune à la cantine et à la garderie, accompagnée des règlements intérieurs est disponible en mairie ou sur le site internet, rubrique enfance jeunesse. Vous voudrez bien la compléter avec soin et nous en faire retour avant le samedi 4 juillet, soit en la déposant en mairie, soit en la transmettant par mail à l'adresse : enfancejeunesse.plonevezporzay@orange.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES COLLÈGES ET LYCÉES

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>, à compter de la fin mai. Au-delà du 15 juillet 2020, une majoration de 30€ pour inscription tardive sera appliquée.

Vous retrouverez toutes les informations et renseignements sur le site internet : www.breizhgo.bzh ou par téléphone du lundi au samedi de 8h à 20h au 02.99.30.03.00.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs Les Lapousig sera ouvert du lundi 6 juillet au mardi 25 août inclus. Accueil possible à la journée ou demi-journée pour les enfants de 2 à 12 ans. Renseignements et inscriptions auprès de Morgane Guéguen au 02.98.92.54.56 ou par mail alsh.plonevezporzay@ccpcp.bzh

SURVEILLANCE DES PLAGES

Les postes de secours seront ouverts à compter du samedi 4 juillet. La surveillance des plages est encadrée par les sapeurs-pompiers de Douarnenez. Les postes sont ouverts tous les jours de 13h30 à 19h30 : ⇒ Sainte Anne La Palud : 02.98.92.56.34 ⇒ Kervel : 02.98.92.53.26

OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme de Plonévez-Porzay sera ouvert du 7 juillet au 30 août. Le lundi de 14h00 à 18h00, le mardi et le mercredi de 9h30 à 12h30, le samedi de 9h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h et le dimanche de 9h30 à 13h00.

Et si vous (re)découvriez le territoire cet été ?

Retrouvez dans le nouveau guide découverte de l'office de tourisme, toutes les informations et tous les bons plans pour vivre des expériences dépaysantes en solo, en duo ou avec votre tribu... tout près de chez vous !

Le guide est disponible dans les bureaux d'accueil et en téléchargement sur www.menezhom-atlantique.bzh

VIE ASSOCIATIVE

LUNDI 13 JUILLET – RANDONNÉE PÉDESTRE

Les randonneurs du Porzay vous proposent une marche de 5 ou 8 kms (2h). Rendez-vous à 18h à la chapelle Sainte Anne. 2€ / frais de participation. Contact : Jean-René Le Donge au 06.47.98.83.53.

STARTIJENN PORZHE

Sortie du livre "La traversée du siècle". Le deuxième livre édité par l'association est disponible à la vente à la Maison de la Presse "Le Porzay" et au café "La Forge" à Tréfeuntec.

INFORMATIONS COMMERCIALES

Céline Larcher, opticienne visagiste, s'installe 24, rue de la Presqu'île. Elle vous recevra uniquement sur rendez-vous les mardis et jeudis après-midi ou à votre domicile du lundi au samedi de 8h à 20h ☎ 06.21.83.80.17.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 27 juin : messe à Plomodiern à 18h. Dimanche 28 juin : messe à la chapelle Sainte Anne à 11h00.

En juillet et en août : messe à l'église paroissiale le mercredi à 9h.

DIVERS

Sylvain Morvan vous propose ses services en tant que jardinier pour tous types de travaux : tonte de pelouse, débroussaillage, taille de végétaux... en CESU. Tel : 06.24.64.10.09 ou morvan.syl@wanadoo.fr

Imprimé par nos soins